**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses

**Band:** 121 (1995)

Heft: 24

Vereinsnachrichten

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein Société suisse des ingénieurs et des architectes Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

### Les activités du Comité central

Les discussions menées par le Comité central (CC) lors de ses réunions du 24 août et du 29 septembre 1995 ont porté essentiellement sur la révision de l'article 6 des statuts, le modèle de prestations 95, l'ordonnance régissant les achats publics, les élections au CC et la désignation d'un successeur du secrétaire général, ainsi que sur les finances de la société. Par ailleurs, le CC a approuvé la recommandation 380/4 «Energie électrique dans le bâtiment», a contrôlé le stade d'avancement des projets en cours et s'est occupé des élections dans certaines commissions.

#### Révision de l'art. 6 des statuts

Depuis la dernière assemblée des délégués, cette question a fait l'objet de divers entretiens et a été soumise à l'avis du professeur Leo Schürmann. A l'issue de ces échanges, le CC a opté pour une formulation qui maintient le texte statutaire en vigueur - complété des propositions (sur l'éthique professionnelle et les normes notamment) formulées par l'assemblée des délégués - et qui supprime uniquement les passages pouvant être perçus comme d'inspiration cartellaire. Le CC est persuadé que cette nouvelle solution tient compte des principaux points soulevés par les délégués et qu'elle laisse à la SIA assez de marge pour assurer à l'avenir le soutien qu'elle doit à ses membres. (Voir également le rapport de la conférence des présidents qui s'est tenue à Bienne, le 30 septembre 1995.)

#### Modèle de prestations 95

La situation économique actuelle exige la mise à profit des expériences acquises et appelle des solutions créatives. En 1992 déjà, le CC a mis en chantier l'élaboration d'un nouveau modèle de prestations appelé «MP 95», en référence à l'année où il comptait

achever ces travaux. Cela a d'une part permis de répondre aux voix qui, dès l'entrée en vigueur du RPH 84, s'étaient élevées pour demander une description des prestations englobant les différentes catégories professionnelles, et, d'autre part, de réfuter les arguments selon lesquels la rémunération serait fonction du seul coût de la construction.

Un modèle qui sera testé et amélioré dans les années à venir, a ainsi été mis au point en étroite collaboration avec les représentants des maîtres d'ouvrages privés et publics.

Au début de l'été 1995, le premier projet a été présenté aux sections, aux groupes spécialisés et aux associations concernées. A la demande des présidents des sections romandes et d'un grand nombre de membres, le contenu et les idées directrices du modèle de prestations MP 95 seront présentés, expliqués et discutés à l'occasion de l'assemblée des délégués qui se tiendra à Olten le 17 novembre; la marche à suivre pour la phase d'essai et les mesures d'accompagnement y seront également précisées. Les documents remaniés à l'issue des séances de consultation encore agendées seront disponibles à la mi-janvier 1996 pour être envoyés aux délégués appelés à décider de la mise en application du MP 95 pendant une période d'essai, lors d'une assemblée extraordinaire le 8 mars 1996 à Fribourg.

# Assemblée extraordinaire des délégués

Le CC a en effet décidé de convoquer une deuxième assemblée des délégués pour le 8 mars 1996, bien qu'une seule assemblée ait été prévue pour le 29 août, à l'occasion des journées SIA 96 à Zurich. Cette nouvelle assemblée des délégués remplacera la Conférence des présidents initialement agendée au 7 mars à Fribourg.

## Nouvelle composition du Comité central

Le président, M. Hans-H. Gasser, a fait connaître à ses collègues du Comité central son intention de remettre en d'autres mains, lors des journées SIA 96 à Zurich, la direction de la société qu'il aura assumée pendant cinq ans. Le Comité central est donc heureux d'informer que l'un des deux vice-présidents en exercice, M. Kurt Aellen, arch. dipl. EPF/SIA, de Berne, a accepté de se porter candidat à la présidence de la SIA. L'élection du nouveau président aura lieu en août 1996. En ces temps difficiles où, selon la nouvelle orientation décidée lors de la session de réflexion tenue en 1993 sur le Monte Verità, la conduite de la société et celle du secrétariat général doivent apporter un soutien accru aux membres - c'est-àdire adopter un comportement «anticyclique» -, Kurt Aellen juge souhaitable que l'équipe actuelle du Comité central reste, si possible, en place. Aussi MM. Roland Walthert, vice-président, et Dominique Langer, trésorier, ontils accepté de se présenter pour un nouveau mandat de deux ans. L'assemblée des délégués du 29 août 1996 n'aura donc à élire que deux nouveaux membres pour remplacer MM. Hans-H. Gasser et Gabriel Minder.

# Changement à la tête du secrétariat général

Après le départ de M. Hans Jörg Fuhr, le CC a décidé de mettre au concours le poste de responsable du service économique de la SIA, ainsi que celui de secrétaire général, dont l'actuel titulaire prend une retraite méritée après vingt-six années d'activité. La sélection des candidats préparée par les membres du CC Peter Wiedemann, Hans-H. Gasser et Kurt Aellen a été approuvée par le Comité central.

Nous avons le grand plaisir d'annoncer que M. Eric Mosimann, lic. ès sc. pol., Utzigen (Berne), sera le nouveau secrétaire général dès le 1<sup>er</sup> avril 1996 et que M. *David Norbert Peter,* ing. forest. dipl. EPF/SIA, Wallisellen, assumera la responsabilité du service économique dès le 1<sup>er</sup> mars 1996. Ces deux personnalités sont présentées ailleurs dans le présent numéro.

#### **Finances**

Le Comité central s'est occupé dans le détail des finances de la société. Un compte intermédiaire dressé à fin juin lui a servi à établir un pronostic pour la fin de l'exercice. Il a fait ressortir d'une part une chute importante des recettes inscrites au poste «Abonnement aux normes», due au retard de divers projets qui ne seront prêts à être publiés que l'année prochaine. Quelques documents très attendus, tels que la recommandation SIA 380/4 «Energie électrique dans le bâtiment» seront néanmoins publiés encore dans la deuxième moitié de l'année, ce qui permettra de réduire ce déficit de recettes. D'autre part, le CC a pu constater que dans le domaine de la formation continue, la couverture des coûts est maintenant atteinte pour les cours FORM, qui sont donc susceptibles de venir compléter l'abonnement aux normes comme source de revenus.

Quant au budget 1996, le CC s'est fixé les objectifs suivants:

- compression budgétaire au niveau des charges d'exploitation (société, commissions, administration, réduction du montant des salaires et des traitements de 2%);
- établissement d'un budget prudent des recettes provenant de la vente des normes;
- comportement anticyclique: poursuite des travaux et des projets d'importance prioritaire pour les membres, tels que l'introduction du MP 95, l'assurance de la qualité, le suivi des travaux en matière de po-

litique d'adjudication, les nouvelles formes de mise en soumission (SMART) et le développement de la formation continue (engagement d'un responsable de l'offre de formation SIA);

 renonciation à une augmentation de la cotisation de membre (quand bien même celle-ci constituerait une mesure urgente et nécessaire à l'appui des activités susmentionnées).

Sur un budget total de quelque 10 millions de francs, ces mesures ont permis de limiter le déficit à 38 000 francs.

#### Recommandation SIA 380/4

M. Roland Walthert, vice-président, a retracé une nouvelle fois les différentes étapes de la réalisation de la recommandation SIA 380/4 «Energie électrique dans le bâtiment». Le début des travaux remonte à 1988. Les développements subséquents, auxquels avaient participé l'Office fédéral de l'énergie et le Fonds national pour la recherche énergétique, ont abouti à un avantprojet qui, comme le MP 95, a été mis à l'épreuve pendant un an. Les expériences faites durant cette phase d'essai ont permis le remaniement de ce premier document et la mise au point d'un projet de recommandation qui, tenant compte des observations et des propositions de tous les partenaires, peut servir de base à une application efficace de l'énergie électrique dans le bâtiment. Des cours d'introduction permettront par la suite une mise en pratique rapide. Le fait que le Land de Bade-Wurtemberg applique, lui aussi, la recommandation SIA 380/4 prouve que des produits suisses - à savoir les normes SIA - sont également appréciés ailleurs en Europe. D'autres pays suivront sans doute l'exemple du Bade-Wurtemberg.

Sur proposition de la Commission centrale des normes (CCN),

le Comité central a approuvé, le 29 septembre 1995, cette recommandation, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> décembre 1995. La CCN et le CC remercient la commission de son excellent travail.

# Projets en cours, contrôle de projets, contacts

Le CC s'est renseigné auprès des responsables concernés sur le stade des projets en cours: l'assurance et la gestion de la qualité, l'informatisation des normes, l'édition électronique, Internet et le projet Idomeneus, la rédaction d'un avis sur l'ordonnance régissant les achats publics (les observations des sections ont en grande partie pu y être intégrées), l'avenir de la normalisation et, enfin, le perfectionnement du canevas de déclaration relatif aux caractéristiques écologiques des matériaux de construction.

Par ailleurs, M. Hans-H. Gasser a informé les membres du CC de ses entretiens avec le surveillant des prix, ainsi que de la réunion de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de la protection de l'environnement. Dans son exposé tenu à l'occasion de cette réunion, il avait abordé la question de la qualification préalable de l'entreprise dans le domaine de l'adjudication de marchés publics et expliqué aux représentants des pouvoirs publics les objectifs poursuivis par la SIA. Ses considérations y ont soulevé un grand intérêt.

#### Pour terminer

N'oubliant pas l'importance, voire la nécessité, de cultiver la collégialité pour parvenir au succès, la direction de la société a clos sa réunion du 24 août par un apéritif offert par la SA de la Maison SIA et la remise d'un drapeau pour cette dernière. Par fort vent, le drapeau SIA s'y déploie d'autant plus majestueusement.

Caspar Reinhart, secrétaire général

### Deux postes de cadres repourvus au secrétariat général

Lors de sa dernière séance, le Comité central de la SIA a désigné le successeur du secrétaire général Caspar Reinhart, qui part à la retraite après 26 ans d'activité au sein de la SIA. Le poste vacant de chef du Service économique a également été repourvu à la même occasion.

#### Le nouveau secrétaire général



Etabli à Utzigen, près de Berne, Eric Mosimann, lic. ès sc. po., 49 ans, reprendra la direction du secrétariat général de la SIA au 1er avril 1996. Après avoir étudié l'économie et la sociologie à l'Université de Berne, il a été nommé adjoint scientifique à l'Office fédéral des questions conjoncturelles, où il a assumé la charge de responsable des questions économiques dans le domaine de la construction et de l'énergie. C'est à ce titre qu'il a notamment assuré, dès 1978, la mise sur pied, l'organisation et la réalisation dans les trois langues nationales des six programmes d'impulsions lancés par la Confédération pour dynamiser les secteurs de la construction et de l'énergie. Parallèlement, il a exercé la fonction de secrétaire du Forum de la construction. Il s'est ainsi intimement familiarisé avec les multiples aspects et les tâches importantes du secteur de la construction, ainsi qu'avec les problèmes spécifiques de la formation continue dans la branche. En tant que secrétaire général de la SIA, il sera à la tête

d'une association professionnelle subdivisée en 19 sections et 15 groupes spécialisés, ne comptant pas moins de 12 000 membres ainsi que 4 000 bureaux d'études affiliés. Il considère sa future charge comme un important défi à relever, exigeant non seulement des qualités d'organisateur, mais également la capacité d'imposer des solutions globales dans le dialogue avec les partenaires concernés afin d'aboutir à leur concrétisation. Le Comité central se réjouit d'avoir pu s'assurer le concours d'Eric Mosimann, une personnalité marquante tant par son esprit d'initiative et ses qualités humaines que par son expérience professionnelle.

#### Le chef du Service économique



Etabli à Wallisellen, David Norbert Peter, ingénieur forestier dipl. EPFZ, 40 ans, reprendra la direction du Service économique au sein du secrétariat général au 1er mars 1996. Après des études d'ingénieur forestier à l'EPF de Zurich, M. Peter a complété sa formation par un programme postgrade de deux ans en gestion d'entreprise technique. Il a effectué son stage obligatoire d'ingénieur forestier d'abord à Lengnau, puis en Afrique du Sud. Après une brève période consacrée à l'organisation du service informatique d'une grande banque suisse, il a été nommé collaborateur scientifique à l'Institut fédéral de recherche sur la forêt, la neige et le

paysage. Depuis 1987, D.N. Pe- 479 ter est chef du Service de gestion d'entreprise de l'Association suisse d'économie forestière, dont il est également membre de la direction. Sa formation polyvalente, de même que son expérience pratique en gestion d'entreprise technique, dans le domaine juridique et en matière de gestion générale, sont les atouts qui lui permettront de fournir aux membres de la SIA les bases nécessaires à l'exercice de leurs professions respectives. Le Comité central se réjouit du nouvel élan et de l'esprit novateur que son nouveau chef insufflera au Service économique

### Assemblée des délégués

Vendredi 17 novembre 1996, de 10 heures à 13 heures env.) Hôtel Arte, Centre des Congrès, Riggenbachstrasse, Olten

#### Ordre du Jour Ouverture

- 1. Bienvenue
- Désignation des scrutateurs et appel
- Procès-verbal de l'AD 1/95 du 10.6.1995
- 4. Communications

#### Conférence

La SIA et le droit des cartels, par le professeur Leo Schürmann

#### Points statutaires

- Révision de l'article 6 des statuts
- 6. Elections au Comité central
- 7. Budget 1996 Commentaire
- 8. Retrait des normes SIA 370/12 et SIA 280

#### Politique de la SIA

- 9. Modèle de prestations 95 Buts, contenu, marche à suivre
- 10. Informatisation des normes
- 11. Gestion de la qualité Etat actuel
- 12. Bases pour les honoraires 1996
- 13. Concours d'architecture

#### Divers

Après l'assemblée, apéritif et repas de midi

### Mandats à l'étranger

Le groupe pour les travaux à l'étranger (GTE) tient à informer les membres de la SIA des services offerts par l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) dans le cadre de l'information sur les mandats à l'étranger.

Pendant plusieurs mois, des membres du comité du GTE ont participé au développement des services proposés par l'OSEC. Ces services, en continuelle expansion, sont offerts dans la forme actuelle depuis le mois de mai de cette année. Il s'agit notamment:

- du bulletin «Soumissions internationales» et
- d'un service de transmission de soumissions sélectionnées (SAVE).

Le bulletin, qui paraît une fois par semaine, est en partie élaboré directement depuis des banques de données; il a été profondément remanié contient beaucoup plus d'informations que précédemment. Le système de sélection des soumissions transmet chaque jour aux entreprises raccordées, les avis de soumission, en fonction du profil de l'entreprise. Comme base de données, l'OSEC utilise toutes les sources mises à disposition telles ane: banques de données de l'UE, de Mondiale. des Banque banques régionales de développement de la BERD, des informations transmises par les Offices fédéraux (OFAEE, DDA), ainsi que celles transmises par les représentations suisses à l'étranger.

Chaque jour, environ 500 soumissions sont triées et transmises. Il est de ce fait important que le profil du bureau soit défini de manière aussi précise que possible, afin d'obtenir des informations optimales.

Pour toute information supplémentaire concernant le système de transmission de soumissions sélectionnées, nos membres peuvent s'adresser directement à M. Heinz Fasler, OSEC, Stampfenbachstrasse 85, 8035 Zurich, fax: 01 365 52 21.

Le Comité du GTE

### Section genevoise

#### **Candidatures**

M. Andréa Bassi, architecte, dipl. EAUG en 1991 (Parrains: MM. Carlo Steffen et Lorenzo Lotti)

M. *Philippe Bombelli*, ingénieur civil, dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Pierre Amsler et Vincent Correnti)

M. *Philippe Gostelli*, architecte, dipl. EAUG en 1994 (Parrains: MM. Théodore Muller et Fulvio Moruzzi)

M. Pierre-Henri Heizmann, ingénieur en génie mécanique dipl. EIG en 1981 + REG A en 1995 (Parrains: MM. Olivier Barde et Gilbert Arlettaz)

M. Frédéric Herreras, architecte, dipl. EAUG en 1992 (Parrains: MM. François de Planta et Marek Jacobson)

M<sup>me</sup> Isabelle Jacobi Pilowsky, architecte, dipl. EAUG en 1988 (Parrains: M<sup>me</sup> Inès Lamunière et M. Georges van Bogaert)

M<sup>me</sup> Clairemonde Nicolet, architecte, dipl. EPFL en 1993 (Parrains: MM. Dominique Reverdin et Claude Morel)

M. Jan Perneger, architecte, dipl. EPFL en 1990 (Parrains: MM. Guy-Emmanuel Collomb et Philippe Meylan)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

# Section neuchâteloise

#### **Candidatures**

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Weber, architecte, dipl. EPFL (Parrains: MM. Edouard Weber et Marius Andreetti)

M. Christophe Jeanprêtre, architecte, dipl. EPFL (Parrains: MM. Laurent Staffelbach et Philippe Langel)

M. Adrian Forrer, géologue dipl. Univ. de Berne (Parrains: MM. Jean-Louis Amiguet et François Guenot)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 7 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée, par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

### SIA vaudoise

#### **Candidatures**

M. *Eric Baeni*, architecte, dipl. EPFL en 1987 (Parrains: M<sup>me</sup> Christiane Lörks et M. René Braune)

M. *Hans-Jürg Gysin*, ingénieur civil dipl. EPFZ en 1985 (Parrains: MM. Urs Meier et Roland Wolfseher)

M. Archag Tchamkerten, ingénieur mécanicien dipl. EPFL en 1973 + MBA en 1984 (Parrains: MM. Jean Wahl et Vincent Denis)

M. *Philippe Torriani*, architecte dipl. EPFL en 1990 (Parrains: MM. Ueli Brauen et Hannes Ehrensperger)

Nous rappelons à nos membres que conformément à l'article 10 des statuts de la SIA vaudoise, ils ont la possibilité de faire une opposition motivée par écrit au Comité de la SIA vaudoise, dans un délai de quinze jours.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central.